

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE861

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 12

A l'alinéa 21, après la référence :

« L. 122-6-2 »

insérer les mots :

« , à la première phrase du sixième alinéa et à la seconde phrase du huitième alinéa du 6° du II de l'article L. 123-1-5 »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la loi ALUR visant à changer la dénomination des CDCEA en CDPENAF.